



Législature 2026 – 2031 Répartition des dicastères

Les membres du Collège municipal élus pour la législature 2026 - 2031, réunis en séance le 2 juin 2026, ont arrêté la répartition des dicastères suivante :

François Genillard, Syndic :

(suppléante : Nicole Tougne-Genillard)

- Administration générale ;
- Economie & Finances ;
- Alpages ;
- Police des constructions ;
- Police ;
- Contrôle des habitants.

Nicole Tougne-Genillard, Municipale :

(suppléant : Patrick Grobéty)

- Domaines et Bâtiments ;
- Service de la voirie, des travaux et des eaux ;
- Œuvres sociales.

Jean-Marie Schlaubitz, Municipal :

(suppléant : Nicolas Pittet)

- Tourisme ;
- Développement durable ;
- Mobilité ;
- Culture & Evénements ;
- Sports et Jeunesse.

Nicolas Pittet, Municipal :

(suppléant : François Genillard)

- Défense incendie ;
- Protection civile ;
- Gestion des déchets ;
- Forêts ;
- Instruction publique.

Patrick Grobéty, Municipal :

(suppléant : Jean-Marie Schlaubitz)

- Aménagement du territoire ;
- Urbanisme ;
- Police des constructions ;
- Cultes & Cimetières.

Vice-syndicature :

La Municipalité décide de nommer **Mme Nicole Tougne-Genillard aux fonctions de Vice-Syndic pour la période courant du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027**, afin d'assurer le remplacement de M. le Syndic en cas d'absence ou d'empêchement.